

Plus de 2 000 candidats passent leur bac en septembre

OUEST-FRANCE.FR | mardi 11 septembre 2018

268 mots | -



Des lycéens passent l'épreuve de philosophie à Strasbourg le 18 juin 2018. - Crédit FREDERICK FLORIN / AFP

Empêchés de passer l'examen en juin, plus de 2 000 candidats en France planchent sur les épreuves du baccalauréat jusqu'à vendredi 14 septembre. C'est la session de remplacement. Certes, ils sont une minorité par rapport aux 753 148 candidats de juin, mais plus de 2 000 candidats sont en train de passer leur *bac* général ou technologique en France. En 2017, ils étaient 2 644. Cette année, dans l'académie de Caen par exemple, quarante-trois candidats passent leurs épreuves en septembre.

Rien à voir avec la session de rattrapage de juillet prévue pour grappiller les points manquants. Du 5 au 14 septembre, la « session de remplacement » permet au candidat de repasser les épreuves qu'il n'a pu honorer en juin, toujours surveillé par des professeurs.

Pour quels candidats ?

Sont concernés les élèves inscrits à la session de juin, mais qui n'ont pu s'y présenter pour « une raison dûment justifiée, liée à un événement indépendant de leur volonté » : maladie, hospitalisation, accident, décès d'un proche... La panne de réveil ou l'erreur de date ne sont pas des motifs valables.

Pour accéder à cette session, les candidats ont dû adresser un courrier à leur rectorat, accompagné des pièces justificatives (certificat médical, copie d'acte de décès...) avant la fin des oraux de rattrapage en juillet. En cas d'accord du recteur, ils ont reçu leur convocation fin juillet.

Comme les autres candidats, ils se sont inscrits sur Parcoursup. La formation qu'ils ont obtenue *via* la plateforme post-*bac* leur est réservée jusqu'à l'obtention de leur *bac*.

Laetitia HÉLARY.